

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 18/06/2013**

L'an deux mille treize,
Le dix-huit juin deux mille treize à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du sept juin 2013, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	18
Nombre de conseillers présents :	11
Nombre de conseillers présents ou représentés	13
Nombre de conseillers excusés :	07
Nombre de conseillers absents :	

Étaient présents : Mme GUERIN Denise, M. RINALDI Serge, Mme AUBRY Christine, M. FRERSON Alain, M. SERGENT Jean-Marie, M. PETRICIG Jean-Michel, Mme SAINT PIERRE Valérie, M. LALLOUETTE Joël, Mme FONTANIVE Marzéna, Mme LECLERE Claudine, M. ANGO Jacques –Vianney.

Absents :

Absents excusés : Mme BLOT Laura, Mme WINISDOERFFER Inès, M. EL KHIDER Mustapha, M. GIRARD Pascal, M. PIERRARD Didier

Pouvoirs : M. CABART Jean-Claude à Mme GUERIN Denise ; M. JEANNOT Christophe à M. FRERSON Alain

Secrétaire : Mme SAINT-PIERRE Valérie

Affiché le : 20/06/2013

**OBJET : MATERIEL COMMUNAL – remplacement de la photocopieuse de la mairie
N° 13/50**

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Considérant que la photocopieuse actuelle de la mairie est constamment en panne et ne permet plus d'imprimer avec efficacité la gazette de la commune.

Considérant que le prestataire de service propose de louer à la mairie pendant 5 ans, une nouvelle photocopieuse plus performante et ce, à un coût financier plus avantageux.
(montant total pour la location 745€*20 trimestre = 14 900€)

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité :

- **DECIDE** de remplacer l'actuelle photocopieuse de la mairie
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Fait à PARGNY SUR SAULX
Le Maire
Denise GUERIN